

MARCHÉ DE NOËL 2025 DE NIEDERBRONN-LES-BAINS

FICHE DE CANDIDATURE ARTISANS - PRODUCTEURS

* champs obligatoires.

* NOM - Prénom :

* Raison sociale et SIRET :

* Adresse :

* Code postal et Ville :

* Numéro mobile : * E-mail :

* Produits présentés au Marché de Noël (artisanat uniquement sur les thèmes de Noël, hiver, fêtes de fin d'année) :
.....
.....

* Comptez-vous faire des démonstrations ou des dégustations ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, précisez :

DATES et HORAIRES DU MARCHÉ DE NOËL 2025

1 ^{er} week-end	Du Vendredi 28 au dimanche 30 novembre
2 ^{ème} week-end	Samedi 06 et dimanche 07 décembre
3 ^{ème} week-end	Samedi 13 et dimanche 14 décembre
4 ^{ème} week-end	Samedi 20 et dimanche 21 décembre

Horaires d'accueil du public pendant le marché

de Noël : Le vendredi : de 18h à 21h

Les samedis : de 14h à 19h

Les dimanches : de 14h à 19h

Merci de cocher vos souhaits dans le tableau ci-dessous

Le marché de Noël ne sera composé de 25 chalets mis à disposition par la ville. Aucune autre structure ne sera acceptée.

Pour rappel, les places sont limitées et l'attribution des chalets se fera de manière aléatoire pour une question d'équité.

Nombre de week-ends	Week-ends souhaités	TARIFS CHALET VILLE comprenant 1 table, 1 banc et l'électricité
☐ Participation à 1 week-end	☐ 1er week-end	55€
	☐ 2 ^{ème} week-end	50€
	☐ 3 ^{ème} week-end	
	☐ 4 ^{ème} week-end	
☐ Participation à 2 week-ends	☐ 1er week-end	90€
	☐ + 2 ^{ème} week-end	
	☐ + 3 ^{ème} week-end	
	☐ + 4 ^{ème} week-end	
☐ Participation à 3 week-ends	☐ 2 ^{ème} week-end + 3 ^{ème} week-end	80€
	☐ 3 ^{ème} week-end + 4 ^{ème} week-end	
	☐ 1er week-end + 2 ^{ème} week-end + 3 ^{ème} week-end	110€
☐ Participation aux 4 week-ends	☐ 2 ^{ème} week-end + 3 ^{ème} week-end + 4 ^{ème} week-end	
		130€

* ☐ Je m'engage à être présent(e) en continu, aux horaires d'ouverture indiqués ci-dessus pour accueillir le public

* ☐ J'ai pris connaissance de la charte de participation jointe et je m'engage à la respecter.

Le règlement de votre participation devra être effectué par chèque à l'ordre du Trésor Public, après la sélection des candidats (fin septembre) et en fonction du nombre de week-ends attribués (selon les places disponibles).

Fait à Le Signature :

Merci de nous retourner cette fiche de candidature accompagnée de votre règlement au plus tard le **14 septembre 2025**,
par mail à communication@niederbronn-les-bains.fr

Vous serez informé de votre sélection ou non à cette manifestation après la date de clôture des candidatures.

Les informations mentionnées dans ce formulaire seront utilisées par la Ville de Niederbronn-les-Bains dans le cadre de l'organisation de cette manifestation. Elles pourront également être utilisées dans le cadre de l'organisation des prochaines éditions du Marché de Noël, ainsi que pour vous proposer de participer à d'autres manifestations. Elles ne seront pas communiquées à d'autres organismes. Vous disposez d'un droit de regard sur les données vous concernant par simple demande à communication@niederbronn-les-bains.fr. Si vous ne souhaitez pas que la Ville de Niederbronn-les-Bains conserve ces données, cochez la case ci-contre ☐

Toute annulation de participation faite après le 1er novembre 2025 ne sera pas remboursée.

MARCHÉ DE NOËL 2025 DE NIEDERBRONN-LES-BAINS



Charte de participation

Lieu du Marché de Noël : Parc du Casino - Niederbronn les Bains

Horaires de la manifestation : **Vendredi 28 novembre : de 18h à 21h**
 Samedis 29 novembre, 6, 13 et 20 décembre : de 14h à 19h
 Dimanches 30 novembre, 7, 14 et 21 décembre : de 14h à 19h

- Il est impératif de respecter les horaires de début et de fin du Marché de Noël, de s'installer en temps et en heure et de ne pas stationner vos véhicules dans le parc aux heures d'ouverture du Marché de Noël. Il est également important d'être présent en permanence sur le stand, dès l'ouverture et jusqu'à la fermeture du Marché.
- Il est strictement interdit de brancher un chauffage électrique dans les chalets.
- La décoration de votre stand se fera en harmonie avec l'esprit de Noël. Les grandes pancartes publicitaires ou les affiches sur papier fluo ne seront pas acceptées.
- Aucun gardiennage ne sera assuré par la Ville. Les objets laissés sur votre stand seront sous votre entière responsabilité. En aucun cas, la Ville ne saurait être tenue responsable des dommages ou vols causés.
- La vente de produits manufacturés ou issus de l'importation ne sera pas tolérée ainsi que les objets emballés d'un film transparent. Les produits vendus doivent impérativement être artisanaux. L'exposant s'engage à afficher les prix de ses produits.
- Seront interdits à la vente : tous les produits non mentionnés sur la fiche de candidature ou non approuvés par le Service de Communication & Animations de la Mairie de Niederbronn-les-Bains.
- Il y aura lieu d'approvisionner suffisamment votre stand pour satisfaire tous les visiteurs et ce jusqu'à la fermeture totale du Marché.
- La vente de vin chaud et de boissons chaudes est réservée aux Associations locales. Il est interdit de vendre de l'alcool aux mineurs.
- Aucune exclusivité n'est garantie.
- Le participant s'engage à être assuré (responsabilité civile).
- Le participant s'engage à veiller à la propreté globale du site et à restituer un chalet parfaitement propre (déchets et cartons éventuels devront être emportés par l'exposant).
- Toute annulation de participation faite après le 1^{er} novembre 2025 ne sera pas remboursée.
- En cas d'annulation l'exposant s'engage à prévenir les organisateurs, par téléphone au 06 36 07 65 04 ou par mail à communication@niederbronn-les-bains.fr

Merci pour votre compréhension vis-à-vis de ces contraintes indispensables à notre organisation.